



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 21 mars 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 13 mars 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD et M. CARVOYEUR.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, M. BOICHE et M. MECHIN avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE, Mme DUQUE, M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI et Mme MAILLARD.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme CHRETIEN-BRION Muriel

N° 2025-033 : PROJET D'INVESTISSEMENT IMMEUBLE PLACE SAINT-JEAN :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, par délibération du 14 novembre 2024, le Conseil municipal a sollicité une subvention au titre de la DSIL, dans le cadre du projet de réhabilitation et de sauvegarde de l'immeuble de la Place Saint Jean.

Il précise qu'afin d'obtenir un montant de DETR supérieur au montant initial de DSIL, il y a lieu d'actualiser le plan de financement de ce projet comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	210 000,00	DRAC 20 %	60 000 €
Maitre d'œuvre	21 000,00	DETR 60 %	180 000 €
Diag et désamiantage	17 000,00		
Coord. Hyg. Et Sécurité	6 000,00		
Frais Divers	6 000,00		
Assurance D.O	10 000,00	Autofinancement 20 %	60 000 €
Aléas travaux	30 000,00		
TOTAL Dépenses	300 000 €	TOTAL Recettes	300 000 €

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce nouveau plan de financement et solliciter les subventions concernant ce projet.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du projet ci-dessus énoncé
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes les demandes de subventions auprès de la DRAC et de l'Etat concernant le projet de l'immeuble Place Saint Jean
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Suivent les signatures.

